

## **La fabrique de l'association scientifique**

### **Pratiques bureaucratiques et processus subjectifs en milieu universitaire**

Georges Macaire Eyenga

*Émulations - Revue de sciences sociales*, 2021, n° 37, « Associations et bureaucratisation : perspectives africaines ».

Article disponible à l'adresse suivante

---

<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/eyenga>

Pour citer cet article

---

Georges Macaire Eyenga, « La fabrique de l'association scientifique. Pratiques bureaucratiques et processus subjectifs en milieu universitaire », *Émulations*, n° 37, Mise en ligne le 19 mars 2021.  
DOI : 10.14428/emulations.037.07

Distribution électronique : Université catholique de Louvain (Belgique) : [ojs.uclouvain.be](https://ojs.uclouvain.be)

© Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence *Creative Commons Attribution, Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International*. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Éditeur : Émulations – Revue de sciences sociales / Presses universitaires de Louvain  
<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations>

ISSN électronique : 1784-5734

# La fabrique de l'association scientifique

## Pratiques bureaucratiques et processus subjectifs en milieu universitaire

---

Georges Macaire Eyenga<sup>1,2</sup>

**[Résumé]** Dès 1990 au Cameroun, la consécration de la liberté d'association permet l'émergence d'associations protéiformes traduisant l'existence de volontés individuelles à agir collectivement à côté d'un État préoccupé par son maintien. Si l'association, dans ce pays, a largement été appréhendée dans sa dimension politico-identitaire, il reste que sa bureaucratisation et les processus de subjectivation qu'elle autorise sont peu étudiés. À partir d'une ethnographie de l'Association des majors de science politique de l'université de Yaoundé II, cet article analyse, d'une part, l'appropriation par les étudiants des arts de faire bureaucratiques pour faire fonctionner leur projet associatif, et, d'autre part, la manière dont le fait associatif bureaucratique permet à ceux-ci d'opérer des ruptures biographiques pour devenir acteurs de leur propre vie au sein du monde universitaire. Il se dégage de cet article que l'association bureaucratique est un lieu où se construisent des utopies émancipatrices.

**Mots-clés :** association, bureaucratisation, subjectivation, université, Cameroun.

***The manufacture of the scientific association. Bureaucratic practices and subjective processes in the university environment***

**[Abstract]** Since 1990 in Cameroon, the consecration of the freedom of association enables the emergence of diverse associations reflecting the existence of individual wills to act collectively in the face of a state concerned about its maintenance. Although the political-identity dimension of associations in this country has been largely investigated, their bureaucratization, and the processes of subjectivation they enable remain understudied. Based on an ethnography of the Association of political science majors of the University of Yaoundé II, this article analyses, on the one hand, the appropriation by students of bureaucratic skills to make their associative project work and, on the other hand, the way in which bureaucratic associations enable them to make biographical ruptures take control of their lives within the academic world. This article shows that bureaucratic associations are places where emancipatory utopias are constructed.

**Keywords:** Association, bureaucratization, subjectivation, university, Cameroon.

### Introduction

Le fait bureaucratique au sein des associations s'observe au Cameroun au début du XX<sup>e</sup> siècle, au cœur de mobilisations ouvrières et nationalistes, à la faveur des changements structurels associés à la fabrique de l'État colonial (Le Vine, 1971). Après l'indépendance du pays en 1960, alors que les formations politiques sont des espaces

---

<sup>1</sup> Université de Dschang, URPOSSOC, Cameroun.

<sup>2</sup> Cet article bénéficie des réflexions préliminaires menées en 2019 avec mon collègue René Faustin Bobo Bobo (†) à qui je dédie ce texte.

privilegiés d'éducation politique des citoyens (Lemieux, 1985 ; Michels, 1914), émergent des associations animées par des cadets sociaux, acteurs de l'ordre politique en construction (Bayart, 1985 : 241). Avec l'amorce de la démocratisation de l'État en 1990, la liberté d'association acquiert ses lettres de noblesse après avoir été restreinte par le régime autoritaire préexistant (Takougang, Krieger, 1998). Au même moment dans le monde universitaire, la dynamique associative est visible dans le militantisme et l'émancipation des étudiants (Morillas, 2015). La politisation de l'université qui s'ensuit oriente le regard scientifique sur les associations d'étudiants, faisant de celles-ci tantôt des relais politico-ethniques alimentés par des ressources venant des élites politiques dont elles défendent ensuite les intérêts dans l'espace public, tantôt des mouvements sociaux qui contestent l'État (Morillas, 2018 ; Pommerolle, 2007). À côté de ces organisations politisées agissent des associations scientifiques, à l'instar de l'Association des majors de science politique, créée en 2012 à l'université de Yaoundé II pour assurer l'accompagnement pédagogique des étudiants.

Cet article s'interroge sur la manière dont, au sein d'une association scientifique en construction, les membres créent et routinisent des « arts de faire bureaucratiques » (Hibou, 2013 : 15) *de facto*, coproducteurs de leur expérience universitaire. Pour ce faire, l'analyse s'intéresse aux déterminants de la créativité bureaucratique des acteurs poursuivant divers intérêts, aux ressources qu'ils mobilisent et aux contraintes qui pèsent sur eux. Elle considère que les pratiques bureaucratiques déployées participent de la production et de la reproduction singulière de la bureaucratization associative ou de « l'invention du quotidien » (Certeau, 1980). Dans cette perspective, elle appréhende la participation comme une condition d'adhésion et une condition d'efficacité du projet associatif. Dominique Darbon (2002) rappelle ainsi qu'un système bureaucratique est avant tout un système social supposant une adhésion des acteurs. Cette participation s'observe dans l'engagement stratégique des membres dans les activités collectives de délibération, de coproduction des décisions et de réalisation de l'accompagnement pédagogique. L'on verra ainsi que la fabrique de l'association charrie un « populisme bureaucratique » qui travaille à concilier les propriétés de l'idéal type bureaucratique et les pratiques communautaires de solidarité présentes dans les collectifs africains (Chauveau, 1994 ; Lavigne Delville, 2011).

Les données mobilisées sont tirées d'une expérience sociale en milieu associatif (2012-2015). Le fait que j'aie été membre du bureau et cofondateur de cette association m'a permis d'avoir un accès direct à l'information sans avoir besoin de négocier mon entrée. Ma présence dans l'association était permanente de septembre à juillet de chaque année. Une partie du matériau empirique est tirée de « l'imprégnation » (Olivier de Sardan, 2008 : 51), mais aussi de notes personnelles produites lors des réunions durant mon engagement avec pour but, à cette période, d'écrire l'histoire de l'association. Les observations spontanées, les rapports d'activités et les documents officiels de l'association ont été transformés plus tard en données pour comprendre sa bureaucratization et les processus de subjectivation qu'elle permettait. D'autres données ont été obtenues

grâce à un corpus constitué de 23 entretiens compréhensifs avec les membres de l'association, des leaders d'associations concurrentes, des représentants de l'administration universitaire, les formateurs, ainsi que les étudiants bénéficiaires des activités pédagogiques. Il ressort de cette étude que l'Association des majors de science politique est la matérialisation d'intentionnalités qui montrent comment certains acteurs rompent avec une association au sein de laquelle ils occupent une position marginale pour en créer une autre par la mobilisation des artefacts bureaucratiques (1). Ses membres co-produisent ainsi un imaginaire bureaucratique en milieu universitaire comme condition de possibilité de leur association (2). Leur engagement est aussi une expérience de subjectivation individuelle à travers laquelle ils transcendent l'adversité, construisent une utopie et deviennent sujets-acteurs de leur propre vie (3).

## 1. Bureaucratisation par le bas de l'université

L'histoire de l'Association des majors de science politique débute en 2012, lorsque ses principaux fondateurs abandonnent la Communauté camerounaise de science politique dans laquelle ils étaient engagés pour en créer une nouvelle, où ils espèrent une entière autonomie dans leurs activités. Parce qu'une association est porteuse d'espoir (Laville *et al.*, 2001 : 10), l'objectif de cette nouvelle organisation est de réinventer l'accompagnement pédagogique des étudiants de science politique. L'on voit ainsi émerger un système associatif à la fois bureaucratique, pédagogique et économique.

### 1.1. Naissance d'un projet associatif

Entre 2008 et 2012, la Communauté camerounaise de science politique est une association très connue au sein de l'université de Yaoundé II et considérée comme une référence pour l'accompagnement pédagogique. Au cours de son développement, son président recrute deux formateurs, Adrien et Marc<sup>3</sup>, qu'il estime talentueux et qui réalisent, à cette période, leur second cycle universitaire. La filière de socioanthropologie<sup>4</sup> de l'association leur est confiée avec la charge d'encadrer les étudiants de licence et de produire des supports didactiques. Ces deux formateurs entrent ainsi dans la scène universitaire et acquièrent une légitimité auprès des étudiants fascinés par leur « professionnalité émergente » qui constitue « une manière de caractériser l'incorporation en cours de compétences et de gestes professionnels ainsi que les processus d'appropriation à l'œuvre qui annoncent une expertise à venir » (Jorro, De Ketele, 2011 : 7). Docteur en science politique et président de la Communauté camerounaise de science politique, Mathias souligne :

Nous avons besoin de formateurs pour accompagner les étudiants en 3<sup>e</sup> année.  
Brillants, Adrien et Marc que j'ai suivis depuis leur première année m'ont im-

<sup>3</sup> Pour préserver l'anonymat des informateurs, les noms et prénoms présentés ne correspondent pas à la réalité.

<sup>4</sup> À l'université de Yaoundé II, le département de science politique est composé de la filière de socioanthropologie et de celle de relations internationales.

pressionné par leur dynamisme. Ils étaient plutôt très jeunes et réalisaient un master en socioanthropologie. Convaincu qu'ils pouvaient accompagner leurs cadets de licence, je leur ai proposé de rejoindre notre groupe ; proposition qu'ils avaient immédiatement acceptée<sup>5</sup>.

Si, de l'extérieur, cette association affiche une image harmonieuse, ses contradictions internes signalent la présence « d'antagonismes de concurrence », où « les parties prenantes sont en compétition plus ou moins réglée pour obtenir les mêmes biens » (Braud, 2014 : 49). Ces conflits ne se traduisent pas toujours sous forme de comportements protestataires ou agressifs, mais peuvent se limiter à des modes d'expression passifs et à de discrètes interventions auprès des cercles décisionnels. Sa direction paternaliste est fustigée par certains membres, y compris par Adrien et Marc qui se sentent marginalisés dans la gestion de l'association. Par paternalisme, il faut comprendre un style de management « associé à un exercice arbitraire du pouvoir par l'employeur et ses représentants au sein de l'entreprise, un contrôle totalitaire du personnel, hostile à toute forme de critique, et une politique clientéliste de recrutement et de promotion consistant à faire passer la rémunération des travailleurs en nature pour un acte de générosité » (Rubbers, 2013 : 19) :

Malgré le fait d'avoir été bien accueillis dans l'association, nous avons rapidement eu le sentiment que la direction discriminait certains formateurs. De manière subjective, elle confiait des enseignements à des formateurs peu compétents au détriment des spécialistes. Nous jouions les seconds rôles alors que nous avons les compétences pour être des acteurs décisifs. Les désaccords avec la direction étaient devenus importants. Nos points de vue étaient rarement pris en compte et nous récusions l'orientation capitaliste de l'association qui privilégiait le gain financier sur l'accompagnement pédagogique des étudiants<sup>6</sup>.

Fin 2012, Adrien et Marc se désengagent et justifient leur départ en recourant aux grandeurs – par exemple, leur rejet de l'esprit capitaliste de l'association –, des sortes « d'opérations critiques que mènent des acteurs lorsqu'ils veulent manifester leur désaccord sans recourir à la violence, et la façon dont ils construisent, affichent et concluent des accords plus ou moins durables » (Boltanski, Thévenot, 2006 : 25). Leur départ, soulignent-ils, affiche leur non-conformisme et leur marginalité au sein de cette association, tout en les exposant aux risques d'essuyer insultes et persécutions, comme l'illustrent les expériences passées de désengagement. Pour se redéployer dans le monde universitaire, ils sollicitent des camarades et créent ensemble l'Association des majors de science politique. Celle-ci se distingue en valorisant le management basé sur la coconstruction des actions et des relations plus humaines entre les membres et les usagers. Cette nouvelle association s'est ainsi formée tel un palimpseste en prenant corps sur les vestiges et les acquis symboliques d'associations anciennes, à l'instar d'une association éponyme fondée en 2006 et de Science Po Cameroun fondée en 2008. Ils notent ainsi que : « Lors de la création de notre association, nous avons contacté d'an-

<sup>5</sup> Entretien avec le président de la Communauté camerounaise de science politique, Soa, 10 septembre 2012.

<sup>6</sup> Entretien avec les formateurs Adrien et Marc, Soa, 12 septembre 2012.

ciennes associations pour obtenir leur soutien nécessaire à notre légitimité. L'enjeu était de bénéficier de leur expérience et de leur carnet d'adresses<sup>7</sup>. » L'Association des majors de science politique, composée d'environ vingt membres (dont six femmes) juristes et politistes, est donc le fruit de pratiques associatives à situer dans « la longue durée » (Braudel, 1985) à l'université de Yaoundé II et dont l'émergence se fait durant la crise universitaire du début des années 2000.

## 1.2. Une association bureaucratique pédagogique et économique

La compréhension de l'Association des majors de science politique passe par l'analyse du contexte universitaire de son émergence. Cette association se déploie dans un espace où prévaut pour les étudiants l'impératif de réussir sur les plans pédagogique et professionnel. Or, entre 2001 et 2011, l'université de Yaoundé II a vu son nombre d'étudiants quadrupler (atteignant les quarante mille) alors que l'évolution des structures d'accueil a très peu suivi (Simeu Kamdem, Schamp Eike, 2014 : 110). Avec les amphithéâtres surpeuplés, les étudiants se bousculent pour occuper une place assise ; et ceux qui n'en trouvent pas font le choix soit de rester debout ou assis à même le sol, soit de rentrer chez eux dans l'espérance de recopier ensuite les notes de leurs camarades. Face à cette situation, les associations pédagogiques offrent aux étudiants en difficulté un apprentissage complémentaire en marge de l'université, éclairant ainsi la place grandissante des acteurs associatifs dans le marché éducatif (Cantelli, Damay, Donnay, 2002). De telles associations sont connues pour leurs méthodes d'enseignements rigides allant jusqu'à « la discipline sur le corps » (Foucault, 1975) et où le formateur occupe une place très marquée de pouvoir. L'Association des majors de science politique innove en promouvant la déconstruction des hiérarchies au sein de la relation pédagogique et la mobilisation d'outils numériques qui changent le rapport au temps d'apprentissage et aux techniques de travail.

Pendant, si l'innovation est manifeste en son sein, l'on note que, de manière latente, l'engagement des formateurs vise à construire leur « agir professionnel » (Charlier, Biémar, 2012 : 5). Les formateurs affirment qu'ils se forment eux-mêmes en formant les étudiants, témoignant ainsi du double enjeu de leur expérience. « Nous accompagnons les étudiants et profitons de cette expérience pour améliorer nos pratiques pédagogiques, apprendre de nouvelles connaissances et acquérir une première légitimité scientifique dans le monde universitaire<sup>8</sup> », souligne Claude. Avec cette fonction latente, l'accompagnement pédagogique se présente non seulement comme une expérience de création des savoirs à la fois pour le formateur et les étudiants (Charlier, Biémar, 2012 : 126), mais met aussi en évidence le fait que l'association bureaucratique est un lieu de professionnalisation des individus. La professionnalisation consiste ainsi à se « former *selon* le marché », c'est-à-dire à « produire des individus considérés comme

<sup>7</sup> Entretien avec les formateurs Adrien et Marc, Soa, 12 septembre 2012.

<sup>8</sup> Entretien avec Claude, formateur à l'Association des majors de science politique, Soa, 6 mars 2014.

employables par rapport aux prétendues exigences productives du marché » (Hibou, 2013 : 59). Malgré son bénévolat officiellement affirmé, l'association pédagogique garde un caractère lucratif puisque chaque apprenant débourse par semestre environ 15 000 francs de la Communauté financière africaine (francs CFA)<sup>9</sup> pour soutenir les charges institutionnelles. Ce montant s'ajoute aux dépenses de premier plan telles que les frais de scolarité (50 000 francs CFA), de logement et de nutrition (entre 40 000 et 60 000 francs CFA en moyenne par mois).

## **2. La coproduction d'un imaginaire bureaucratique universitaire**

En créant l'Association des majors de science politique, ses fondateurs mobilisent l'ingénierie bureaucratique à travers des régulations conjointes et la mise en place de procédures. Ils s'approprient ainsi les formalités importées du marché et de l'entreprise telles que les normes, les procédures et les catégorisations, qu'ils diffusent ensuite au sein de leur projet associatif (Hibou, 2013). Ils construisent son existence légale et publique, puis instituent des hiérarchies et des mécanismes rationnels de fonctionnement.

### **2.1. Construire une identité légale et publique**

Après la validation du projet associatif lors de l'assemblée constitutive du 1<sup>er</sup> août 2012 rassemblant les cinq membres fondateurs (uniquement des formateurs), ceux-ci introduisent auprès de la préfecture de Nfou une déclaration d'association afin de conférer à leur association une existence légale conformément à l'article 7 de la loi du 19 décembre 1990 portant sur la liberté d'association au Cameroun<sup>10</sup>. Cette déclaration contient en deux exemplaires les documents suivants : statut, règlement intérieur, procès-verbal d'assemblée constitutive, liste des membres du bureau exécutif et plan de localisation du siège. La dénomination intégrale, à savoir « Association des majors de sciences politiques de l'université de Yaoundé II Soa », est mentionnée sur le dossier. Son objet social se décline en quatre points : encadrer pédagogiquement les étudiants de sciences politiques de l'université de Yaoundé II Soa ; produire des documents pédagogiques pour l'étudiant ; veiller à la bonne formation intellectuelle des membres ; œuvrer pour la recherche et la valorisation de la méritocratie<sup>11</sup>. En juillet 2013, le préfet

<sup>9</sup> Cette somme correspond à 23 euros. Le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) au Cameroun est de 36 000 francs CFA (55 euros).

<sup>10</sup> L'article 7 de la loi n° 90/053 du 19 décembre 1990 stipule que : « 1) La déclaration prévue à l'article précédent est faite par les fondateurs de l'association à la préfecture du département où celle-ci a son siège. Un récépissé leur est délivré dès que le dossier est complet si l'association n'est pas frappée de nullité. (2) La déclaration indique le titre, l'objet, le siège de l'association ainsi que les noms, professions et domicile de ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de son administration ou de sa direction. Toute modification ou changement dans ces éléments doit être porté dans les deux mois à la connaissance du préfet. (3) Le silence du préfet gardé pendant deux mois après le dépôt du dossier de déclaration vaut acceptation et emporte acquisition de la personnalité juridique. »

<sup>11</sup> Extrait du statut de l'Association des majors de science politique.

prend acte et délivre le récépissé de « déclaration d'association n° 128/RDA/J05/BAPP », avec une ampliation aux services de police et aux archives.

Pour Adrien, cette légalisation est nécessaire dans la mesure où son absence est utilisée pour décrédibiliser l'association lorsqu'elle ne l'expose pas à une répression policière pour conduite d'activités illégales en cas d'incident quelconque<sup>12</sup>. La légalisation comporte donc des avantages puisqu'elle offre à l'entité une reconnaissance officielle dans l'espace public tout en protégeant juridiquement ses membres dans leurs activités (Millerson, 2003 : 94). Par ailleurs, en se dotant d'un statut et d'un règlement intérieur, l'association construit une partie de son référentiel bureaucratique autour duquel peut se bâtir l'action associative. Le statut fixe le cadre juridique contractuel de l'association et la minutie de son écriture élimine les ambiguïtés pouvant générer diverses interprétations. À côté de la réputation, il facilite l'évaluation de l'association et la constitution des relations de confiance avec les tiers (Hoarau, Laville, 2008 : 41). Bien que ce corpus normatif soit issu d'un compromis entre les promoteurs de l'association, le fait qu'il ne soit que relativement respecté par les membres montre que l'institution des normes officielles ne garantit pas les régularités de comportements. Il faut considérer que les membres orientent justement leurs comportements selon des attentes et intérêts subjectifs (Weber, 1971 : 63). C'est pourquoi, à côté des règles formelles qui cadrent les possibles, il faut considérer les règles informelles, qui renseignent sur les négociations qui se construisent autour d'elles ou par rapport à elles (Darbon, 2002).

Après la légalisation, ses promoteurs s'attèlent à construire son identité publique. L'ouverture d'un local d'association a été une véritable gageure. Après une année sans local, l'association réussit à en obtenir un à proximité du campus universitaire :

Nous avons été victimes d'une filouterie durant la première année, nous privant des locaux. Nous n'avions pas de lieu fixe où recevoir des étudiants et organiser des réunions d'équipe avant d'aller sur le terrain faire la sensibilisation. Nous nous démêlions dans le domicile des membres et faisons nos réunions dans un coin de la rue près du campus. Alors, les étudiants nous faisaient peu confiance, doutant de notre capacité à les accompagner<sup>13</sup>.

Cette expérience montre que l'existence d'un local d'association construit la singularité de l'institution en tant que « système organisé de moyens de satisfaction » (Deleuze, 1953) et offre des gages que le projet bureaucratique se veut efficace et de longue durée. La construction de cette identité publique s'est poursuivie avec la production d'un logo, des cartes de membres, de vêtements *corporate*, d'affiches et banderoles. Ces artefacts ayant une fonction publicitaire nourrissent un imaginaire associatif où les membres ont un esprit de corps qui les différencie des non-membres. « L'esprit de corps » désigne ici « la relation subjective que, en tant que corps social incorporé dans un corps biologique, chacun des membres du corps entretient avec le corps auquel il est immédiatement et comme miraculeusement ajusté » (Bourdieu, 2016 : 249). Cela signifie qu'au sein d'une association bureaucratique, il existe toujours un « système d'orientation

<sup>12</sup> Entretien avec Adrien, Soa, 7 mars 2014.

<sup>13</sup> Entretien avec Christian, gestionnaire des locaux de l'association, Soa, 7 mars 2014.



interne » (Smith, 2000 : 91) comprenant une trame idéologique et des mécanismes d'incitation des membres qui concourent à la formation de l'unité, propice à la réalisation du projet social.

## 2.2. Rationaliser l'association

La rationalisation traduit un processus de distribution des rôles et de gestion des ressources humaines de manière à maximiser l'atteinte des objectifs fixés. Elle charrie ainsi un projet idéologique visant la production des uniformités, des régularités et des continuités dans l'attitude des acteurs et dans l'activité bureaucratique (Weber, 1971 : 63). Dans le monde universitaire, les exigences de performance en lien avec le marché concurrentiel de l'accompagnement pédagogique sont telles que la rationalisation s'impose à l'association. Il s'en est suivi une division du travail fondée sur la rationalité économique du projet et le sentiment de solidarité entre les membres. L'Association des majors de science politique est composée d'un bureau exécutif avec un président, un vice-président, un secrétaire général et un trésorier élus annuellement par l'ensemble des membres. La distribution des rôles ne s'éloigne pas des dispositions statutaires : le président coordonne les activités administratives et pédagogiques de l'association et la représente dans l'espace public ; le secrétaire général prépare les réunions, dresse les procès-verbaux, les rapports et le bilan de l'association ; le trésorier est le dépositaire des livres de comptes et rend compte des mouvements financiers et comptables au président. À ce niveau, l'on note que la gestion financière des associations est sensible et source de désaccords entre les membres. Ainsi, « si les jeux de pouvoir, de prestige, d'argent sont plutôt transparents en entreprise, ils deviennent des enjeux dans les associations en raison de la tension entre leur horizon normatif de solidarité et leur organisation inévitablement fonctionnelle » (Laville *et al.*, 2001 : 45). Au sein de l'association, les ressources sont constituées des cotisations des membres, du produit des activités pédagogiques et de la vente des supports didactiques. Les ressources financières sont déposées dans un compte bancaire et seuls le président et le trésorier en sont solidairement responsables. La signature du président est nécessaire pour tout retrait des fonds et, en cas d'absence de celui-ci et du trésorier, le secrétaire général procède au retrait des fonds avec l'aval des autres membres du bureau.

Une dizaine de formateurs sont des doctorants et leur recrutement se fait sur la base de leur qualification scientifique, révélée par leur niveau pédagogique et leur expertise professionnelle :

Nous avons pris la décision de recruter des doctorants comptant parmi les majors de leur promotion en droit et en science politique. C'est fondamental pour l'accompagnement pédagogique et l'image du groupe. Ici, un formateur qui a du succès auprès des étudiants devient une personne à conserver absolument parce que chaque association souhaite l'avoir à ses côtés<sup>14</sup>.

<sup>14</sup> Entretien avec Adrien, Soa, 7 mars 2014.

Ils ne sont pas rémunérés *stricto sensu*, mais leur transport est pris en charge par l'association. Ils reçoivent à la fin de chaque semestre pédagogique une indemnité variant entre 40 000 et 100 000 francs CFA en fonction du nombre d'étudiants encadrés et des matières dispensées. Ils sont tenus d'être efficaces au risque d'être remplacés par d'autres formateurs plus compétents. La mesure de leur performance s'effectue lors d'enquêtes de satisfaction auprès des apprenants et permet à la direction d'améliorer son offre d'accompagnement. C'est ainsi qu'un questionnaire, administré chaque fin de semestre aux étudiants, enquête sur la qualité de la formation dispensée par le formateur, ses pratiques pédagogiques, le taux de réussite et ses rapports aux valeurs de l'association. Toutefois, ces formateurs n'ont pas un contrat d'exclusivité avec l'association. Leur présence dans le sérail universitaire avec une légitimité scientifique fait d'eux des « marginaux sécants » (Friedberg, 1988), c'est-à-dire des acteurs qui sont partie prenante dans plusieurs associations étudiantes et qui peuvent, par conséquent, jouer un rôle d'intermédiaire et d'interprète au sein des interactions qui se nouent entre celles-ci.

### **3. La dimension conflictuelle et morale de la bureaucratie universitaire**

Comme toute organisation bureaucratique, l'Association des majors de science politique n'échappe pas au conflit et la subjectivation des individus qui s'y trouvent informe sur les processus que rend possibles le phénomène bureaucratique.

#### **3.1. Affronter les tensions externes et internes**

La création de l'Association des majors de science politique n'a pas reçu l'assentiment de certaines associations scientifiques telles que la Communauté camerounaise de science politique et le groupe Forobo, qui voyaient en elle un autre concurrent du marché pédagogique. Leur stratégie d'affirmation réside alors dans la conquête d'un nombre élevé d'étudiants lors des campagnes de promotion au cours desquelles chacune, au moyen de brochures, de meetings et d'invitations à des séances gratuites de méthodologie, vend son service d'accompagnement. Sur ce marché, l'Association des majors de science politique produit un discours humaniste qui diagnostique les carences des étudiants, l'intransigeance des évaluations et propose des solutions d'accompagnement dans une politique de compassion traduisant un exercice de la domination (Hibou, 2012) :

En campagne, il était impératif de dire aux étudiants que nous sommes là pour les aider sur le plan pédagogique ; de leur rappeler les difficultés liées aux examens pour qu'ils se préparent mieux et s'épargnent les surprises désagréables des évaluations. Nous leur proposons ensuite de nous rejoindre pour bénéficier de nos services<sup>15</sup>.

<sup>15</sup> Entretien avec Marc, Soa, 7 mars 2014.

Ces campagnes donnent lieu à des discours de dénigrement où l'on voit que les promoteurs de l'Association des majors de science politique sont étiquetés par leurs concurrents « d'incompétents scientifiques » et de « jeunes étudiants », dans le but de disqualifier leur accompagnement pédagogique. Le parcours scolaire peu brillant d'un formateur peut ainsi servir à le discréditer auprès des étudiants :

À l'université, j'ai constaté que les associations se discutaient les étudiants ayant besoin d'un accompagnement. Certaines n'hésitaient pas à dénigrer les autres et l'on pouvait entendre dire que tel formateur de telle association est encore un enfant n'ayant aucune expérience en matière d'accompagnement, qu'il est un étudiant médiocre qui prétend encadrer les plus jeunes<sup>16</sup>.

En mobilisant le qualificatif « jeune étudiant » dans son sens péjoratif, les promoteurs d'une association A dénoncent, à tort ou à raison, l'immaturation des formateurs d'une association B à l'accompagnement pédagogique. Pour lutter contre ces étiquettes stigmatisantes, l'Association des majors de science politique mobilise un discours proche de cette pensée de Pierre Corneille (1880) : « Je suis jeune, il est vrai ; mais aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années. »

Comparés aux autres associations, les Majors ont un personnel très jeune. Mais cela ne doit pas être perçu comme un défaut, du moment que les compétences suivent. Nous avons créé une association qui attire des politistes talentueux. Je pense que c'est plutôt un bon signe que des jeunes puissent s'investir de cette manière et changer les choses<sup>17</sup>.

C'est pourquoi, ce que les promoteurs de cette association considèrent comme une réussite du projet est en partie lié aux talents de ses formateurs qui, bien qu'étant perçus au prisme de leur précocité, ont fait mentir les préjugés véhiculés par les associations rivales en adoptant une pratique professionnelle saluée par les étudiants, principaux bénéficiaires de l'accompagnement pédagogique.

Toutefois, les rapports entre associations peuvent être aussi harmonieux, comme en témoignent les coopérations ponctuelles observées lorsqu'elles font face à l'administration de l'université. Au cours des années 2000, ces associations se déploient librement à l'université, donnant l'image d'un encastré institutionnel avec celle-ci. Mais, dès 2013, ce déploiement devient problématique avec l'irruption de conflits remettant en cause leur rôle dans le campus.

Certains enseignants se plaignent de ce que ces groupes détournent les étudiants et les encouragent à ne plus participer aux enseignements officiels. Il se dit que ces groupes sont aussi le lieu de pratiques corruptives et d'achat des notes. C'est pourquoi l'administration a décidé de limiter leurs activités hors du campus et même de modifier le planning officiel des cours pour occuper le plus longtemps possible les étudiants et les empêcher de se rendre dans ces associations<sup>18</sup>.

<sup>16</sup> Entretien avec Ornella, étudiante en 2<sup>e</sup> année science politique et apprenante au sein de l'Association des majors de science politique, Soa, 11 mars 2014.

<sup>17</sup> Entretien avec Stéphane, secrétaire général de l'Association des majors de science politique, Soa, 11 mars 2014.

<sup>18</sup> Entretien avec Patrick, agent administratif au service de la scolarité de la Faculté des sciences

C'est qu'au fur et à mesure que leurs activités se développent, les associations deviennent influentes au point d'entrer en rivalité avec l'administration. D'une part, on observe que des étudiants délaissent les amphithéâtres et se contentent des services offerts par les associations ; d'autre part, des conflits d'intérêts professionnels apparaissent parce que des formateurs sont parfois des enseignants d'université en poste. Des scandales liés à la fraude aux examens et à la politisation de certaines associations ont conduit l'administration à limiter leurs activités hors du campus. Face à cette décision, les associations ont appris à réduire les situations conflictuelles entre elles et à coopérer pour survivre dans un contexte où leur présence était désormais peu acceptée par l'administration.

Sur le plan interne, les associations connaissent des contradictions, sources de fragilité de leur fonctionnement (Laville *et al.*, 2001 : 30). L'Association des majors de science politique est moins un lieu de luttes matérialistes que de rivalités entre spécialités où l'on voit que les formateurs en études internationales et ceux en socioanthropologie sont en compétition pour l'orientation des étudiants du second cycle. Cette compétition apparaît comme le prolongement d'une tension préexistante au sein même de l'université autour de ces spécialisations de la science politique. Engagés dans un « conflit des facultés » (Bourdieu, 1985 : 53), c'est-à-dire dans des oppositions d'honneur, de prestige et de savoirs qui travaillent de l'intérieur le champ universitaire, des socioanthropologues reprochent à des internationalistes de se livrer à une science politique institutionnelle et moins empirique sur les sociétés africaines. L'on note aussi une mise en compétition des formateurs où chacun affirme sa pluridisciplinarité afin d'accroître son influence et sa légitimité dans le monde universitaire. Ces relations de compétition entre les formateurs illustrent le fait que l'association est le lieu d'une construction d'un « soi professionnel » (Jorro, De Ketele, 2011 : 9). Cela signifie que l'association est aussi un espace où l'individu travaille sa posture technique et se perfectionne tout au long de son activité professionnelle.

### 3.2. Subjectivation au cœur de l'association bureaucratique

Adrien et Marc viennent chacun d'une famille modeste. Ils vivent dans la ville universitaire de Soa dans des mini-cités peu coûteuses. Ils ne peuvent se permettre une vie ostentatoire, car leurs ressources sont relativement limitées. Ils reçoivent de leur famille une pension alimentaire mensuelle d'environ 10 000 francs CFA, lorsque les étudiants nantis ont en moyenne 30 000 francs CFA. Avant leur engagement associatif, ils travaillaient à mi-temps pour subvenir à leurs besoins. Adrien faisait des petits *business* tandis que Marc gérait un *call-box* et un cybercafé.

À l'université, la ration alimentaire que je recevais était insuffisante. Pour satisfaire d'autres besoins, il me fallait trouver de l'argent ailleurs. Pour avoir un

complément de revenus, je revendais des produits achetés ici et là. Mais mon engagement au sein de notre association a changé beaucoup de choses<sup>19</sup>.

Il y avait des mois où je ne recevais aucun franc de ma famille, mais je devais me battre pour poursuivre mes études. Grâce à quelques aînés, j'ai obtenu la gestion d'un *call-box*, puis d'un cybercafé. Il fallait se battre comme les autres jeunes de mon âge qui ne vivent plus chez leurs parents. Par la suite, la mise sur pied de l'association a bouleversé complètement ma façon de vivre<sup>20</sup>.

Bien que bénévoles, les activités de l'association rapportent de l'argent à ses membres grâce aux contributions des apprenants et à la vente des supports didactiques. Désormais, leur revenu mensuel provenant de l'association oscille entre 50 000 et 60 000 francs CFA. Toutefois, ils ne manquent pas de préciser qu'une partie de ces revenus provient de l'apprentissage à domicile qu'ils délivrent à des tarifs élevés pour le compte d'étudiants nantis.

Lors de la création de l'association, il n'était pas question de s'enrichir de quelque sorte que ce soit, mais d'aider les étudiants et de trouver une voie professionnelle dans le monde universitaire. Grande a été notre surprise lorsque l'association commençait à engranger de l'argent. Notre niveau de vie a d'un coup été amélioré malgré les difficultés du départ. Je parvenais à subvenir à mes besoins et j'étais content, car j'avais l'impression de devenir autonome. Une fois connus à l'université, nous recevions des demandes de prestations à domicile pour accompagner individuellement des étudiants nantis. Cette dernière activité a significativement accru nos ressources financières.<sup>21</sup>

Il s'agit là d'un aspect sensible au sein des associations scientifiques accusées d'entretenir un esprit capitaliste au détriment de leur logique de solidarité. Si, dans leurs discours, Adrien et Marc, en créant leur association, affirment se distinguer et s'éloigner de cette logique capitaliste, l'on note néanmoins que leurs revenus personnels s'accroissent et améliorent leur niveau de vie sur le plan matériel, témoignant de ce que l'association est, au demeurant, un opérateur économique (Warin, 2002). Cette volonté d'Adrien et de Marc de s'éloigner du capitalisme alors qu'ils s'engagent dans une bureaucratisation pose question lorsqu'on sait que, dans l'esprit wébérien, le capitalisme et la bureaucratisation entretiennent une extrême connexité. En effet, « la bureaucratisation néolibérale » de la vie quotidienne est aussi fécondée par les rationalités du capitalisme et les logiques parfois contradictoires des acteurs en matière d'autonomie et d'émancipation (Hibou, 2012). Il y a donc « une participation cachée » de ces deux acteurs (et même d'autres membres) au capitalisme, faite de manœuvres et de subterfuges qui, pour être efficaces, doivent rester discrets (Lavigne Delville, 2011). Quoi qu'il en soit, en analysant de manière plus fine les jeux d'acteurs et leur participation directe ou cachée aux dynamiques de bureaucratisation, l'on constate que l'engagement au sein de l'association est un moyen pour eux de se construire une sécurité sociale à titre accessoire dans un contexte de paupérisation des étudiants. En tirant profit de l'asso-

<sup>19</sup> Entretien avec Adrien, Soa, 28 octobre 2014.

<sup>20</sup> Entretien avec Marc, Soa, 28 octobre 2014.

<sup>21</sup> Entretien avec Marc, Soa, 28 octobre 2014.

ciation, Adrien et Marc acquièrent une première autonomie financière, annonciatrice d'une autonomie plus importante à venir avec leur réussite professionnelle.

Les deux jeunes hommes se rencontrent pour la première fois en 2008 lors des séances pédagogiques à Science Po Cameroun, et l'amitié qui naît entre eux les rapproche davantage. En 2009, leur vie intellectuelle bifurque lorsqu'ils rencontrent Antoine, un « aîné » qui devient leur mentor scientifique. Celui-ci leur inculque des valeurs qui nourrissent leur engagement associatif et leurs choix professionnels. Dans les récits d'Adrien et Marc, Antoine apparaît comme le maître qui fait éclore le talent de l'élève, celui qui rend possible leur rupture biographique. Ils affirment que les conseils d'Antoine – sur le développement personnel, par exemple – leur ont fait prendre conscience du monde universitaire, de ses enjeux tout en faisant naître en eux le désir de devenir enseignant-chercheur. Ils sont désormais marqués par la volonté de transformer le monde universitaire à travers l'accompagnement pédagogique, de sortir de la précarité dans laquelle le système postcolonial les plonge, et donc de devenir des « sujets-entrepreneurs » (Amougou, 2019 : 208). Pour atteindre cette utopie, Adrien et Marc travaillent à renforcer leur formation universitaire à travers l'accentuation des lectures scientifiques et la participation à des activités de recherche. L'accompagnement pédagogique qu'ils réalisent en tant que formateurs devient une expérience pour apprendre, développer des réflexes pédagogiques et se positionner comme une relève fiable auprès du corps enseignant à l'université. En 2015, leurs trajectoires se séparent : Marc obtient une bourse d'études à l'étranger pour poursuivre sa thèse de doctorat et Adrien, resté au Cameroun, est engagé dans un programme de recherche financé qui lui permet de réaliser sa thèse dans de bonnes conditions. Malgré le départ de Marc, l'association continue de fonctionner grâce à la bureaucratie instituée.

Ces expériences subjectives informent de ce que l'engagement au sein d'associations dépasse le cadre social et collectif pour recouvrir celui profondément personnel. Il structure l'individu jusqu'à sa subjectivité et sa subjectivation, celle-ci étant considérée comme la possibilité de se construire comme un être singulier capable de formuler ses choix, de résister aux logiques dominantes, et donc de se constituer soi-même comme principe de sens, de se poser en être libre et de produire sa propre trajectoire (Boucher, Pleyers, Rebughini, 2017 ; Pleyers, Capitaine, 2016 ; Wiewiorka, 2004). L'individu assure sa promotion subjective dans l'association, lieu dynamique pour construire un projet personnel et espace de ressources pour son autonomisation (Laville *et al.*, 2001). Dans cette perspective, l'Association des majors de science politique rend possible la subjectivation des individus qui la mobilisent pour se construire un filet social en contexte de crise économique et qui profitent de cet engagement associatif pour accumuler un capital social nécessaire pour intégrer le corps enseignant à l'université. Elle permet ainsi à ses membres d'opérer des sauts qualitatifs et de réussir leur vie.

## Conclusion

Cet article analyse comment, pour construire leur association scientifique, les acteurs s'emparent des dispositifs bureaucratiques en les intégrant, selon Béatrice Hibou (2012), dans leurs propres stratégies, en en jouant, en faisant apparaître une diversité d'enjeux et de logiques d'actions. La bureaucratisation s'opère à travers le désenchantement et une rupture avec le paternalisme des associations traditionnelles, pour finalement déboucher sur une organisation fondée sur une identité légale, une représentation publique, un esprit de corps et une rationalité économique. Si les arts de faire bureaucratiques qui s'y développent témoignent de la force du modèle à s'universaliser, ils informent surtout sur ce que Jean-Pierre Olivier de Sardan (2018) appelle la « revanche du contexte local », à savoir la capacité des sociétés africaines à s'approprier une ingénierie sociale (le modèle bureaucratique) en circulation, à l'adopter de manière sélective, à opérer des rejets dissimulés, à la contourner ou à la désarticuler. Cette appropriation permet ainsi à l'association de participer au marché éducatif dominé par l'État. Si la participation des membres est suscitée à l'intérieur de l'association, voire voulue et revendiquée par les promoteurs pour produire l'accompagnement pédagogique, l'on constate en revanche que la participation de l'association à ce marché éducatif n'est ni voulue ni espérée par la bureaucratie universitaire. Le fait que la participation des associations scientifiques à l'accompagnement pédagogique soit mal perçue par l'administration de l'université nourrit les stratégies associatives de contournement des restrictions administratives. Quoi qu'il en soit, la participation de l'Association des majors de science politique à ce marché permet un meilleur encadrement des étudiants en difficulté sur le plan pédagogique ; et pour les membres de l'association, elle facilite l'accès à un capital matériel et symbolique qu'ils valorisent pour se construire un avenir (Chauveau, 1994 ; Lavigne Delville, 2011). En outre, il ressort de la dimension morale de l'association que la bureaucratisation est aussi un processus permettant aux individus de se constituer en sujets et de devenir acteurs de leur propre vie. En cela, l'association bureaucratique n'est plus seulement un espace désenchanté, mais aussi un lieu de réalisation d'une utopie portée par une « jeunesse entreprenante » (Amougou, 2016).

## Bibliographie

- AMOUGOU G. (2016), « Jeunesse entreprenante et processus d'autoprise en charge au Cameroun », *Revue Jeunes et Société*, vol. 1, n° 2, p. 79-97.
- AMOUGOU G. (2019), « Le concept de sujet-entrepreneur : analyse de nouvelles formes de subjectivités à partir d'une enquête effectuée au Cameroun », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 15, n° 1, p. 207-277.
- BAYART J.-F. (1985), *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de Sciences Po (« Références »).
- BESSIN M. (2009), « Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique », *Informations sociales*, vol. 156, n° 6, p. 12-21.

- BIRNBAUM P. (1988), *States and collective action: the European experience*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BOLTANSKI L., THÉVENOT L. (2006), *On justification. Economies of worth*, Princeton, Princeton University Press.
- BOUCHER M., PLEYERS G., REBUGHINI P. (dir.) (2017), *Subjectivation et désobjectivation : penser le sujet dans la globalisation*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme (« 54 »), nouvelle édition. En ligne. URL : <http://books.openedition.org/editionsmsh/9831>.
- BOURDIEU P. (1985), *Homo academicus*, Paris, Les Éditions de Minuit (« Le sens commun »).
- BOURDIEU P. (2016), *La noblesse d'état. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Les Éditions de Minuit (« Le sens commun »).
- BRAUD P. (2014), *La science politique*, Paris, PUF (« Que sais-je ? »).
- BRAUDEL F. (1985), « La longue durée », in F. BRAUDEL, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion (« Champs histoire »), p. 41-83.
- CANTELLI F., DAMAY L., DONNAY J.-Y. (2002), « Pour une sociologie politique des acteurs associatifs : comprendre les nouveaux enjeux », *Pyramides*, n° 6, p. 11-30.
- CERTEAU (de) M., (1980), *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard (« Folio-Essais »).
- CHARLIER É., BIÉMAR S. (2012), *Accompagner : un agir professionnel*, Bruxelles, De Boeck Supérieur (« Pédagogies en développement »).
- CHAUVEAU J.-P., (1994), « Participation paysanne et populisme bureaucratique : essai d'histoire et de sociologie de la culture du développement », in J.-P. JACOB, P. LAVIGNE DELVILLE (dir.), *Les associations paysannes en Afrique : organisation et dynamiques*, Marseille/Paris/Genève, APAD/Karthala/IUED (« Hommes et Sociétés »), p. 25-60.
- CORNEILLE P. (1880), *Le Cid*, Paris, Garnier (« Bibliothèque du théâtre français »).
- DARBON D. (2002), « La Culture administrative en Afrique : la construction historique des significations du "phénomène bureaucratique" », *Cadernos de Estudos Africanos*, n° 3, p. 65-92.
- DELEUZE G. (1953), *Instincts et institutions*, Paris, Classiques Hachette (« Textes et documents philosophiques »).
- FOUCAULT M. (1975), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard (« Tel », n° 225).
- FRIEDBERG E. (1988), *L'analyse sociologique des organisations*, Paris, L'Harmattan (« Pour comprendre »).
- HIBOU B. (2012), *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*, Paris, La Découverte (« Cahiers libres »).
- HIBOU B. (dir.) (2013), *La bureaucratisation néolibérale*, Paris, La Découverte (« Recherches »).



- HOARAU C., LAVILLE J.-L. (2008), *La gouvernance des associations. Économie, sociologie, gestion*, Toulouse, Érès (« Sociologie économique »).
- JORRO A., KETELE (DE) J.-M. (dir.) (2011), *La professionnalité émergente : quelle reconnaissance ?* Bruxelles, De Boeck Supérieur (« Perspectives en éducation et formation »).
- LAVIGNE DELVILLE P. (2011), « Du nouveau dans la “participation” ? Populisme bureaucratique, participation cachée et impératif délibératif », in E. JUL-LARSEN, P.J. LAURENT, P-Y. LE MEUR, E. LÉONARD, *Une anthropologie entre pouvoirs et histoire : conversations autour de l'œuvre de Jean-Pierre Chauveau*, Paris/Marseille, Karthala/IRD (« Hommes et Sociétés »), p. 161-188.
- LAVILLE J.-L., CAILLÉ A., CHANIAL P., DACHEUX É., EME B., LATOUCHE S. (2001), *Association, démocratie et société civile*, Paris, La Découverte et Syros (« Recherches »).
- LE VINE V.-T. (1971), *The Cameroon Federal Republic*, Ithaca, Cornell University Press.
- LEMIEUX V. (1985), *Systèmes partisans et Partis politiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec (« Hors collection »).
- MICHEL R. (1914), *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des partis politiques*, Paris, Ernest Flammarion (« Science »).
- MILLERSON G. (2003), *The Qualifying associations. A study in professionalization*, London, Routledge.
- MORILLAS C. (2015), *Individualisation versus Démocratisation ? Conditions et formes du militantisme étudiant en situation autoritaire (Cameroun, 1962-2014)*, Thèse de doctorat en science politique, Bordeaux, Sciences Po Bordeaux.
- MORILLAS C. (2018), « Domination et résistance étudiante au sein d'un "lieu clos et apolitique" : l'université camerounaise (1962-2014) », *L'Espace politique*, vol. 35, n° 2. En ligne, consulté le 08/06/20. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/5118>.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. (2008), *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant (« Anthropologie prospective »).
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. (2018), « Les modèles voyageurs à l'épreuve des contextes et des normes pratiques : le cas de la santé maternelle », in D. POURETTE, C. MATTERN, C. BELLAS CABANE, B. RAVOLOLOMANGA (dir.), *Femmes, enfants et santé à Madagascar, Approches anthropologiques comparées*, Paris, L'Harmattan (« Anthropologies & Médecines »), p. 83-100.
- OLSON M. (1967), *The logic of collective action. Public goods and the theory of groups*, Boston, Harvard University Press.
- PLEYERS G., CAPITAINE B. (2016), *Mouvements sociaux. Quand le sujet devient acteur*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme (« 54 »).

- POMMEROLLE M.-E. (2007), « Routines autoritaires et innovations militantes », *Politique africaine*, vol. 4, n° 108, p. 155-172.
- RUBBERS B. (2013), *Le paternalisme en question. Les anciens ouvriers de la Gécamines face à la libéralisation du secteur minier katangais (RD Congo)*, Paris, L'Harmattan (« Cahiers africains »).
- SIMEU KAMDEM M., SCHAMP EIKE W. (dir.) (2014), *L'université africaine et sa contribution au développement. L'exemple du Cameroun*, Paris, Karthala (« Hommes et sociétés »).
- SMITH D.-H. (2000), *Grassroots associations*, London, SAGE Publications.
- TAKOUGANG J., KRIEGER M. (1998), *African state and Society in the 1990. Cameroon's Political Crossroads*, Colorado, Westview Press.
- VERGÈS F. (2016), « Utopies émancipatrices », in A. MBEMBE, F. SARR, *Écrire l'Afrique-Monde*, Paris, Philippe Rey/Jimsaan (« Documents »), p. 243-260.
- WARIN P. (2002), « Les associations en France : les enjeux politiques d'une reconnaissance juridique et économique », *Pyramides*, n° 6, p. 65-82.
- WEBER M. (1971), *Économie et société. Tome 1. Les catégories de la société*, Paris, Pocket (« Agora : les classiques »).
- WIEVIORKA M. (2004), *La violence*, Paris, Balland (« Voix et Regards »).